



Informations



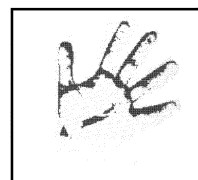
ACADEMIE DE POITIERS

Bulletin Régional de la Section Académique du SNETAA

Efficacité Indépendance Laïcité

n° 133 - Janvier 2006

Bimestriel - Prix : 0,50 euros - CCP LIMOGES 0171550U02770



 133

C.P.P.A.P.: 0908 S 06663

Impression au siège, 17 rue du Dolmen - 86000 Poitiers - tel 05.49.50.15.42

Directeur de la publication-Chargé de communication : C. Boé

Sommaire

- P. 1 : Editorial
- P. 2 : Calendrier
Questions réponses
- P. 3 : Du rêve à une réalité...
toute autre !
- P. 4 : Les élus Snetaa aux CAPA
Permanence téléphonique

Les PLP ré-affirment leurs choix

En ce début d'année, on ne peut que se féliciter de la confiance que vous - adhérents et sympathisants du SNETAA-eiL - continuez à nous porter. Les militants académiques y seront sensibles, y voyant aussi une reconnaissance de leurs actions syndicales durant les années qui ont précédé ce scrutin.

En effet, par votre vote, le SNETAA est le seul syndicat présent dans 33 académies sur 33 et reste donc la première organisation de l'enseignement professionnel initial public, tant au niveau national qu'au niveau académique (voir en page 4 la liste de vos élus académiques).

Par ce vote vous montrez que les valeurs portées par le SNETAA sont aussi les vôtres : indépendance de tout parti politique, laïcité républicaine et travail permanent pour la défense des personnels tant sur le plan individuel que collectif.

Plus que jamais nous devons être solidaires pour renforcer l'action du syndicat : nous vivons actuellement une période pour le moins délicate pour l'enseignement public et plus particulièrement pour l'enseignement professionnel.

Vous avez gagné les élections professionnelles grâce au vote de toutes celles et de tous ceux qui se sont mobilisés face aux menaces du *Mérite*, de l'*Apprentissage*, du *Remplacement*, mais aussi pour défendre de meilleures conditions de travail et de rémunération dans un enseignement professionnel public et laïque !

Déterminés et forts de votre confiance, nous continuerons donc à siéger dans les différentes instances académiques pour **vous représenter et défendre activement les mandats que vous venez de confirmer.**

Merci encore
et recevez, en mon nom et en celui de l'équipe académique du SNETAA-eiL, mes meilleurs vœux pour cette année 2006.

Poitiers, 3 janvier 2006
Serge Grossin - Secrétaire académique

**Bonne année 2006
à toutes et tous**



Calendrier

19 janvier : Conseil académique eIL
(SEP Hôtellerie, la Rochelle)

20 janvier : ouverture de i-prof pour la HC

24 janvier : Groupe de travail « Vœux et barèmes » Mouvement Inter au rectorat

06 février : remontée des dossiers Mouvement Inter au ministère

07 mars : CAPA « Avancement et réadaptation » au rectorat

09 mars : Conseil départemental 86
L. Armand Poitiers

10 mars : Conseil départemental 17
Doriole La Rochelle

13 mars : Conseil départemental 16
J. Rostand Angoulême

14 mars : Conseil départemental 79
P. Guérin Niort

24 mars : BA à Poitiers

30 mars : CA à Chasseneuil/Bonnieure

30 mars-13 avril : saisie sur SIAM du mouvement Intra

05 avril : 14h30-17h : Réunions Mvt Intra :

*LP Rompsay La Rochelle

*LP Hôtelier Poitiers

*LP P. Guérin Niort

*LP Soyaux

06 avril : Réunion Mvt Intra IUFM Poitiers

*La CAPA « Hors-classe - Notation administrative - Reconversions » se tiendra en Mai.

Attestation fiscale de cotisation syndicale :

Si vous ne l'avez pas, vous pouvez vous rendre sur le site académique du SNETAA et par un « clic » sur le lien Attestation fiscale de cotisation syndicale, vous connaîtrez la démarche à suivre :

www.chez.com/snetaapoitiers/quesrep/irpadh.htm

Rachat des années d'études pour la pension :

Vous en avez entendu parler... mais qu'est-ce que c'est exactement ?

Nombre d'entre nous ont fait de longues études qui ne donnent pas lieu à cotisation pour la retraite et ne sont donc pas prises en compte. Toutefois la loi du 21 août 2003 introduit la possibilité de racheter des trimestres correspondant à ces années d'études, dans la limite d'un total de 12 trimestres (années incomplètes et années d'études).

Le rachat devra être effectué avant votre départ en retraite et les paiements pourront être étalés.

Est-ce vraiment là une bonne nouvelle? **Attention danger !**

Pour en savoir plus, connectez-vous sur :

www.chez.com/snetaapoitiers/quesrep/faquetudespension.htm

Validation des services auxiliaires :

Comme chaque année, nous informons nos jeunes collègues sur la possibilité de « racheter » les années de services auxiliaires. La préparation de la retraite peut sembler lointaine... mais il est important aujourd'hui, plus qu'hier encore, de faire valider vos années de service. Mais attention, la formule a changé... et la décision de rachat doit se prendre dans les deux premières années effectuées en qualité de titulaire...

Renseignez-vous sur :

<http://www.chez.com/snetaapoitiers/infocar/valseraux.htm>

TZR

« Un chef d'établissement m'appelle chez moi ! et si je suis « disponible »... *Que dois-je faire ?* »

(question que nous entendons souvent lors des permanences téléphoniques du SNETAA)

♦ Si vous décrochez... sans obligation de remercier votre interlocuteur de vous avoir « prévenu », prendre bonne note et répondre que vous allez vous préparer, sans oublier de demander le niveau des classes et l'emploi du temps...

♦ Il convient de signaler aussi que sans ordre de mission il n'est pas envisageable de prendre ses fonctions car, pour des raisons administratives et de sécurité, il est très important d'avoir **un document d'affectation clair - un écrit identifiable - de la part des services rectoraux (SPE).**

Le SNETAA demande que ce soient les services du rectorat qui préviennent les TZR, et que ce ne soient plus les provinciaux qui partent faire leur marché...

Cette demande, récurrente depuis de nombreuses années, avait reçu une réponse favorable de la part du secrétariat général en septembre 2005... Il devait donc en être ainsi... au moins pour cette année !

Souvenez-vous ! Il n'y a pas si longtemps (juillet 2002) on se prenait à rêver :

« Imagine » : Des LP qui permettent aux jeunes.../... d'apprendre le métier de leur choix à proximité du domicile familial... avec des CAP, des BEP, des Bac Pro et des BTS...

Et aussi des EREA et des SEGPA qui offrent à des jeunes en difficulté une solution que le collège unique ne permet pas...

Tout un ensemble de structures et de personnels considéré à égale dignité avec les autres filières de formation... et dans lequel la culture professionnelle est tout aussi « légitime » que n'importe quelle autre... (extrait de notre éditorial du n° 114 de juillet 2002)

Une réalité toute autre en novembre-décembre 2005

Ces deux derniers mois le SNETAA a rencontré les responsables académiques de la formation :

- ◆ La Région (04 novembre et 05 décembre)
- ◆ Le Rectorat : Groupe de travail CTPA le 05 décembre, DAF-PIC le 14 décembre.

Entre médiatisation et amalgame (banlieues et apprentissage...), à grands coups de sondages forcément favorables (les trois quarts des français seraient favorables à l'apprentissage), en invoquant des baisses démographiques et des bassins d'emplois, et en se justifiant par la mise en place d'équilibres, nos dirigeants veulent mettre en place un plan régional des formations rendant « cohérent » tous les dispositifs existants : LP du Public et du Privé, GRETA, CFA, MFR...

- Si on y ajoute que les LP seraient responsables des difficultés d'insertion des jeunes parce que ne répondant pas ou plus au cadre de l'emploi...
- Si l'on veut faire croire qu'il est nécessaire de déplacer la formation initiale vers les entreprises...

Dans les deux cas c'est totalement inacceptable !

Et de là à penser que certains voudraient volontairement dégrader les conditions de l'enseignement professionnel public...

C'est inacceptable car cela signifie l'abandon d'un service public pour les jeunes...

A-t-on encore la volonté, à côté des voies générale et technologique, de proposer une formation professionnelle initiale, publique et laïque, en Lycée professionnel ?

Il est vrai que nous sommes loin du « rêve »... beaucoup plus près sans aucun doute de la gestion comptable d'un dossier pourtant essentiel pour l'avenir des jeunes de notre région... et plus généralement de notre pays.

Equilibres ?

vous avez dit équilibre ?

*5 LP reçoivent le label « Lycée des métiers » :

3 en Charente maritime, le long de la côte...

2 dans la Vienne (les deux LP privés) !

*12 classes de première d'adaptation de 24 élèves ferment... contre l'ouverture de 6 modules de 12 élèves !

*La moitié des classes de 3ème de LP basculent vers les collèges !

*Réduction de près de 400 places d'élèves en LP et de 100 en SEGPA... mais la promesse de 500 apprentis en plus !

Pour celles et ceux qui auraient encore des doutes :

Cette année il y aura environ 1000 postes de moins mis aux concours de PLP...

Gestion... quand tu nous tiens !

« Nous considérons qu'il ne faut pas envoyer des adolescents en entreprise sans première formation. Pour qu'il y ait cohérence et partenariat avec les entreprises, la formation initiale est incontournable. C'est elle qui arme le lycéen en bases fondamentales, qui lui permettra de gérer sa carrière dans la durée... Alors que l'apprentissage tel qu'on nous le présente ne va obéir qu'à un objectif : diminuer le nombre de jeunes sans aucun diplôme qui quittent le système éducatif. »
(Christian Lage - Secrétaire Général du SNETAA-eiL - 16 mars 2005)

Vos élus SNETAA-eiL aux C.A.P.A à compter du 1er mars 2006

Gérard GRANGETEAU	05 45 69 92 76 gerard.grangeteau@wanadoo.fr	Les grands voisins 16590 BRIE
Françoise BUREAU	05 49 96 16 14 BUREAUFR@CC-PARTHENAY.FR	2 impasse La Bruyère 79100 THOUARS
Claude BOE	05 46 38 78 06 cboe290148@aol.com	1 rue Georges Bizet 17200 ROYAN
Sophie TEXIER	05 49 61 29 37 texier_sophie@yahoo.fr	178 route de Bonnes 86000 POITIERS
Philippe NICOLLEAU	05 49 32 15 37 pnicolleau@wanadoo.fr	147 rue de la massatrie 79230 AIFFRES
J.Pierre ARDON	05 49 54 44 98 snetaa.poitiers@wanadoo.fr	12 allée des turquoises 86440 MIGNE-AUXANCES
Henri LALOUETTE	08 70 52 28 95 henrilalouette@free.fr	23 rue Emile Zola 16340 L'ISLE D'ESPAGNAC
Serge GROSSIN	05 49 50 15 42 ou 01 53 58 00 33 nissorg@aol.com	17 rue du dolmen 86000 POITIERS

⇒ Pour les CAPA et Groupes de Travail des deux mois à venir, vous pouvez aussi contacter :
Patrick MACHET (06 67 11 22 03) 13 avenue de la Futaie - 79200 POMPAIRE
Samuel SEGUY (05 45 39 62 07) 4 rue Lamartine - 16260 CHASSENEUIL/Bonnieure

Permanence téléphonique SNETAA Poitiers 2005-2006

Ayez le réflexe « permanence »

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h-12h	Philippe Nicollean 05 49 32 15 37	Alain Rigaud 05 49 98 36 51	Henri Lalouette 08 70 52 28 95 de 10 h à 13 h	Sophie Texier 05 49 61 29 37	Mohammed Rahmoune 05 46 42 68 82
14h-17h	*Joël Rasteau 05 46 23 47 93 (Infos Retraite) *Ph de la Rocca 06 03 61 34 04	Claude Boé 05 46 38 78 06	Patrick Machet (Infos stagiaires) 06 67 11 22 03	Serge Grossin 05 49 50 15 42	J.Pierre Ardon 05 49 54 44 98
18h-21h	Gérard Grangeteau 05 45 69 92 76	Françoise Bureau 05 49 96 16 14	Samuel Seguy 05 45 39 62 07	Romuald Carry 05 45 35 07 99	Thierry Grégor 06 87 89 82 58

Et vous pouvez contacter le Secrétariat Académique, éventuellement y laisser un message :
 Serge Grossin : 05 49 50 15 42 ou Claude Boé : 05 46 38 78 06
 ou poser votre question sur snetaa.poitiers@wanadoo.fr
 ou consulter notre site : <http://www.chez.com/snetaapoitiers/>